

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## DIAGNOSTIC ÉQUIPEMENTS & NUMÉRIQUE



Communauté de Communes  
de la Houve et du  
Pays Boulageois

29A Rue de Sarrelouis  
57220 BOULAY-MOSELLE  
Tél. : 03 87 79 52 90  
Fax : 03 87 79 57 24  
contact@cchpb.net

**PROCÉDURE EN COURS :**  
Élaboration du PLUi

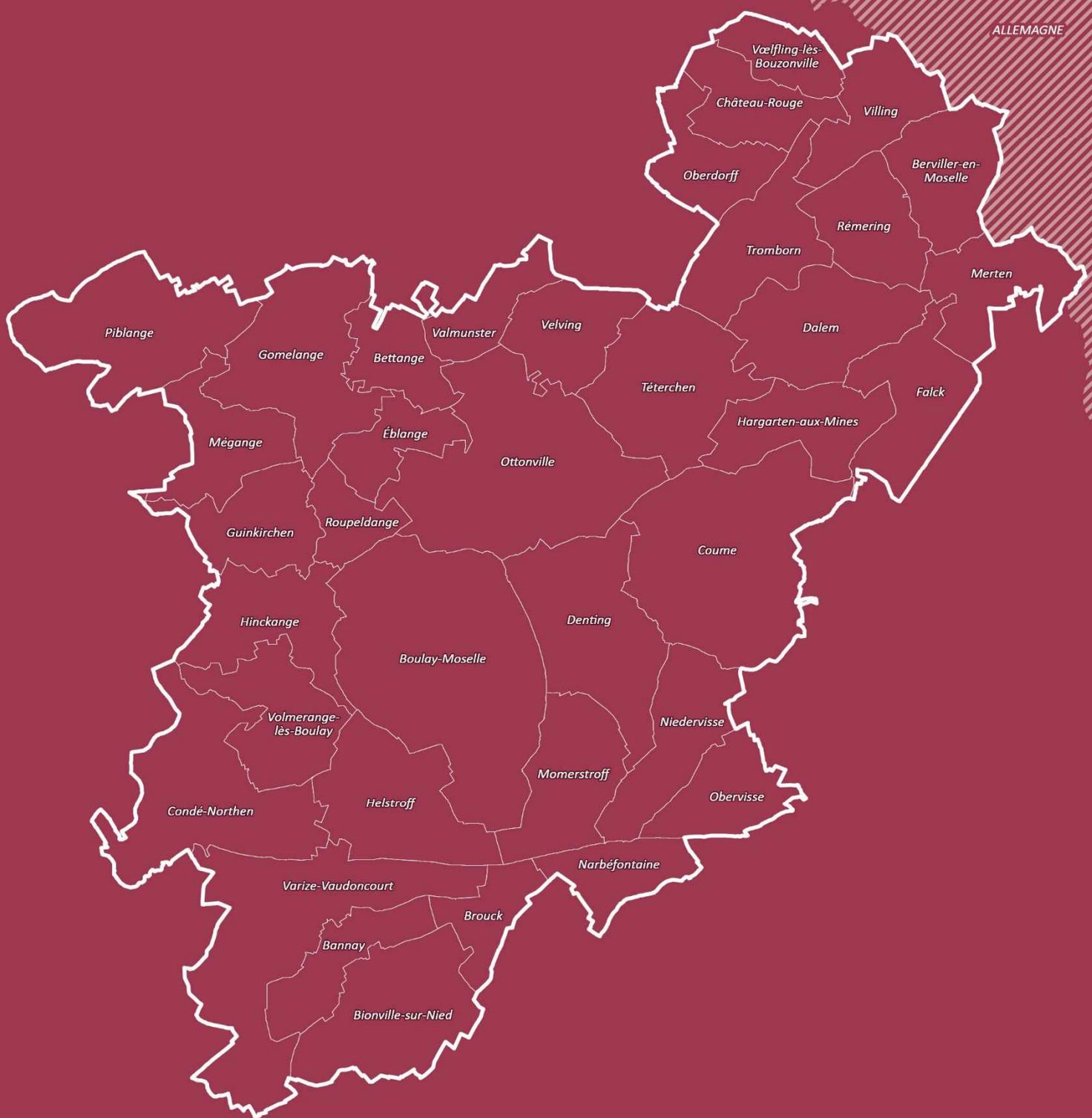
**Prescription**

D.C.C. 11/06/ 2018



**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEDOIS



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES</b>	<b>4</b>
<b>1.1. La petite enfance, une compétence intercommunale</b>	<b>4</b>
A. Des équipements liés à la géographie	4
B. Trois structures pour la petite enfance	4
<b>1.2. L'enseignement primaire</b>	<b>4</b>
<b>1.3. L'enseignement secondaire</b>	<b>6</b>
A. Collège la Grande Saule de Falck	7
B. Collège Victor Demange de Boulay	7
C. Lycée professionnel interentreprises	7
<b>1.4. La couverture et l'accès aux soins</b>	<b>8</b>
A. L'accès aux soins	8
B. Les établissements d'accueil	9
<b>1.5. Le sport et la culture</b>	<b>10</b>
A. Les équipements sportifs	10
B. L'accès à la culture	12
<b>1.6. La desserte numérique</b>	<b>13</b>
A. Une bonne couverture haut-débit	13
B. Un déploiement de la fibre à venir	13
C. Couverture mobile	13

## 1. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

### 1.1. LA PETITE ENFANCE, UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

#### A. Des équipements liés à la géographie

Malgré **une influence Allemande** et légèrement moindre de Metz et Creutzwald, le territoire de Communauté de Communes Houve Pays Boulageois (CCHPB) est fortement **polarisé par la ville de Boulay-Moselle**. Cette polarité concentre **un grand nombre d'équipements et de services** : collège, centre hospitalier, supermarché... lui conférant un rôle structurant et d'animation. Avec 2200 emplois, **ce bourg centre rayonne sur le secteur nord-est du SCOTAM** comme en témoigne son attractivité. Au cours de la journée, la population communale **croît de 6%** par rapport à la population résidente.

#### B. Trois structures pour la petite enfance

Dotée de la **compétence petite enfance**, la CCHPB a développé sur son territoire **une offre d'accueil collectif** dont elle a la gestion avec :

- ◆ **une maison de la petite enfance à Boulay-Moselle** de type multi-accueil de 40 places. Cette structure regroupe également le relais d'assistante maternelle ;
- ◆ **une micro-crèche à Piblang** offrant 10 places ;
- ◆ un projet de multi-accueil de 20 places à **Hargarten-aux-Mines** (ouverture prévue fin 2019).

Ces trois établissements présentent **des capacités d'extensions de leurs nombres de places d'accueil** si le besoin venait à se faire ressentir.

La couverture en accueil collectif est complétée par **une offre individuelle** avec le recours à **une assistante maternelle**. En 2018, le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire était de **177**. Ces professionnelles résident au sein des communes de l'intercommunalité, et proposent de **589 places** pour la garde d'enfants de **moins de 6 ans**. (Source : PMI de la Moselle)

La politique menée par l'intercommunalité **permet une mixité sociale** au sein des structures dont elle assure la gestion. La moyenne d'âge des assistantes maternelles est **plutôt élevée**.



LA MICRO-CRÈCHE DE PIBLANG

Il convient d'être vigilant sur d'éventuelles créations de Maisons des Assistantes Maternelles (MAM), structures privées **qui pourraient concurrencer les structures publiques** dans lesquels le territoire investit.

### 1.2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La **scolarisation des enfants** sur la CCHPB est assurée par **les établissements** répartis sur **21 communes** de la CCHPB. Lors de la rentrée 2018, **2132 enfants** étaient accueillis dans **l'une des 34 écoles du territoire**.

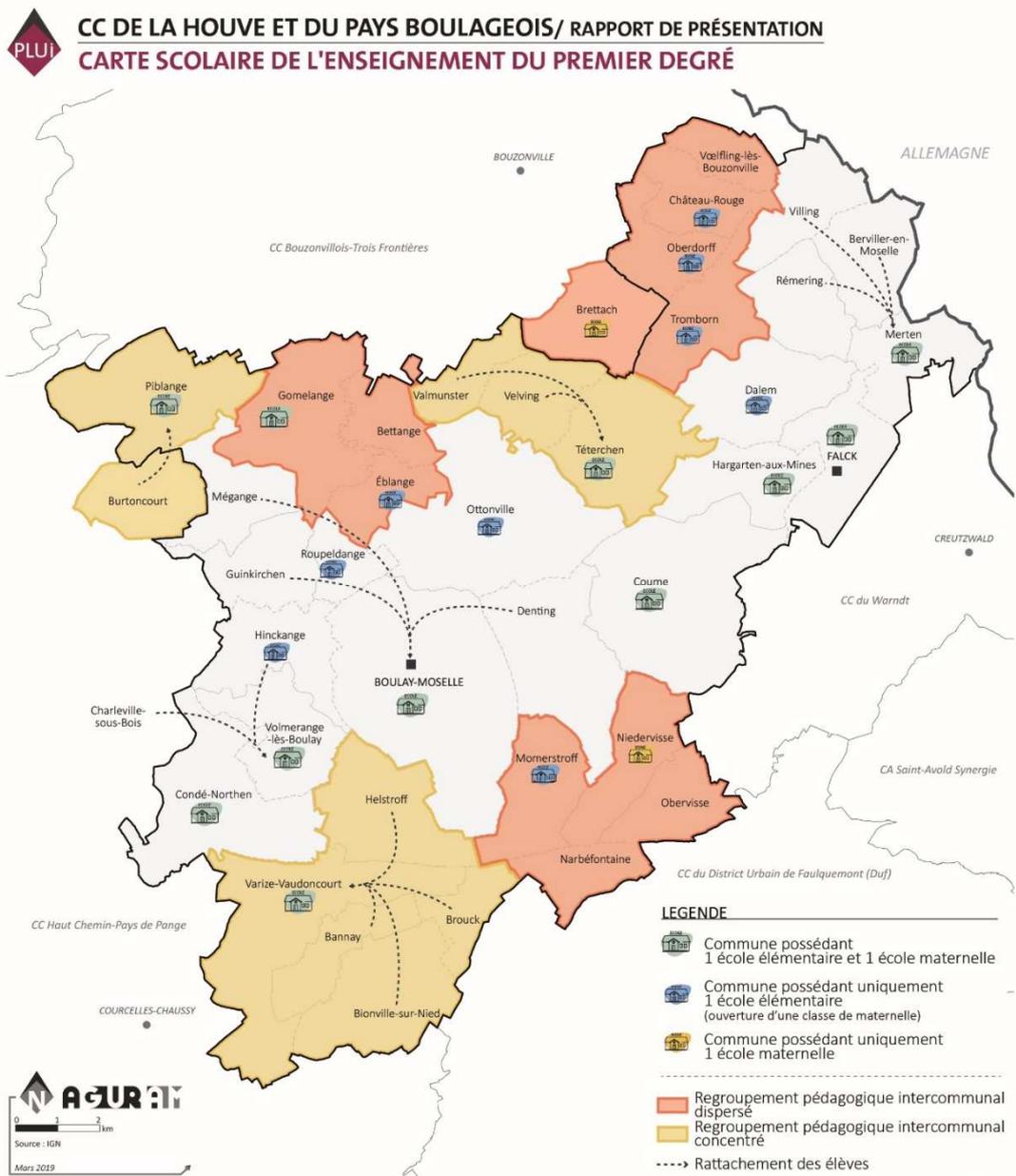
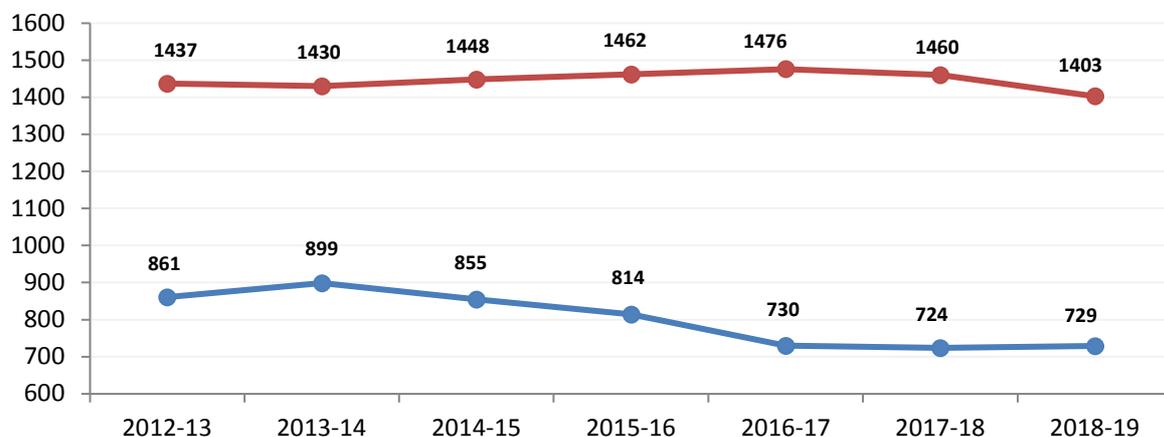
Dès 3 ans, **les enfants peuvent être scolarisés dans l'une des 14 écoles maternelles**. Pour les enfants entrant en CP ou dans une classe supérieure, la CCHPB dispose de **20 écoles élémentaires**. Certaines communes ont créé des regroupements pédagogiques intercommunaux (**RPI**) pour pallier l'absence d'établissements. Le territoire de la CCHPB en dénombre sept : trois RPI dispersés et quatre RPI concentrés.

<sup>1</sup> RPI Dispersé : les niveaux scolaires (pédagogiques) sont répartis au sein des communes membres disposant d'un établissement.

<sup>1</sup> RPI Concentré : l'ensemble des élèves des membres du RPI sont scolarisés dans l'école de l'une des communes.

La **tendance récente des effectifs scolaires** sur le territoire de la CCHPB suit une **diminution**. Après avoir enregistré un pic de fréquentation lors rentrée 2013, **les effectifs de maternelle ont fortement baissé**, accusant **une perte de 170 élèves** lors de la rentrée **2018**. Cette variation d'effectifs s'est **répercutée sur les structures élémentaires** avec un pic de fréquentation lors de la rentrée 2016. Depuis, **il semble que les effectifs amorcent une nouvelle diminution**.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU 1ER DEGRÉ (SOURCE : INSPECTION ACADÉMIQUE DE MOSELLE)

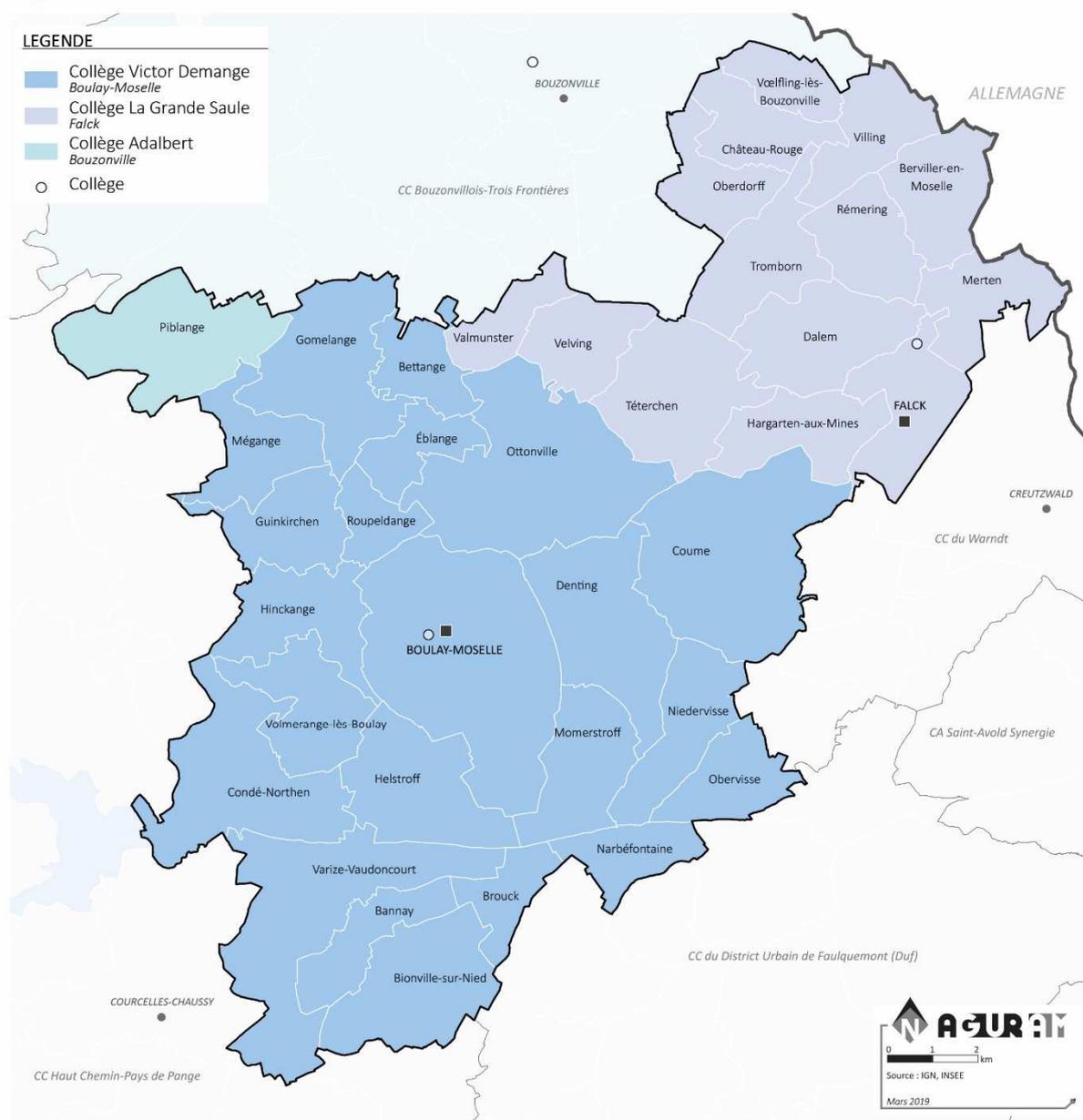


### 1.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le territoire propose **deux collèges situés à Boulay-Moselle (631 places) et Falck (551 places)**. La carte scolaire de ces établissements couvre la totalité des communes de la CCHPB, à l'exception de **Piblange** qui est rattaché au collège de **Bouzonville**. Depuis la rentrée, la carte scolaire a été légèrement modifiée en rattachant les communes de **Valmunster, Velving et Téterchen au collège de Falck** afin de soulager le collège de Boulay où la demi-pension est saturée.



#### CC DE LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION CARTE SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ



Les élèves scolarisés **au collège Victor Demange** de Boulay-Moselle et **La Grande Saule de Falck** dépendent du district de **Saint-Avold**. La poursuite de l'enseignement secondaire a lieu dans **les lycées de Creutzwald (Felix Mayer) et Saint-Avold (Charles Jully et Jean-Victor Poncelet)**.

Toutefois un assouplissement de la zone de recrutement existe pour certaines communes du CCHPB, permettant aux élèves de ces communes de s'inscrire dans **les établissements messins**.

Depuis dix ans, **les effectifs des collèges du CCHPB présentent une certaine stabilité**. Le collège de La Grande Saule de **Falck** comptabilise **en moyenne 310 élèves et 690** pour le collège **Victor Demange** de Boulay-Moselle.

### A. Collège la Grande Saule de Falck

Les **effectifs du collège de Falck sont restés très stables** entre 2011 et 2015 avant **d’amorcer une baisse** à partir de 2016 et qui s’est confirmée en 2018 (-5%) et ce malgré **le rattachement récent de trois communes** de l’ancienne intercommunalité de la Houve : Valmunster, Velving et Téterchen.

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
292	301	321	323	328	324	316	294	-	298



LE COLLÈGE DE LA GRANDE SAULE À FALCK

### B. Collège Victor Demange de Boulay

Si la demi-pension est saturée au collège de Boulay, les effectifs marquent une forte régression entre 2016 et 2018 avec 10% d’élèves en moins. Une certaine stabilité s’observe toutefois sur la période avec un nombre d’élève compris entre 651 et 707. La fréquentation de l’année 2016 apparaît comme record.

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
651	665	701	672	707	696	695	744	-	681

### C. Lycée professionnel interentreprises

En 1972, **le lycée professionnel interentreprises** s’installait à Boulay-Moselle avec une antenne à Faulquemont. Cet établissement dispense des cours allant de la 3ème au BAC Professionnel dans divers **secteurs industriels**. Les **élèves et apprentis** suivent des cursus débouchant sur des diverses professions : électricien, serrurier-métallier, technicien d’usinage, technicien en chaudronnerie industrielle, maintenance des équipements industriels, gestion des pollutions et protection de l’environnement.

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
260	243	209	176	180	167	176	176	-	198

En 2018, **141 des 198 élèves** du lycée interprofessionnel sont scolarisés à **Boulay**.

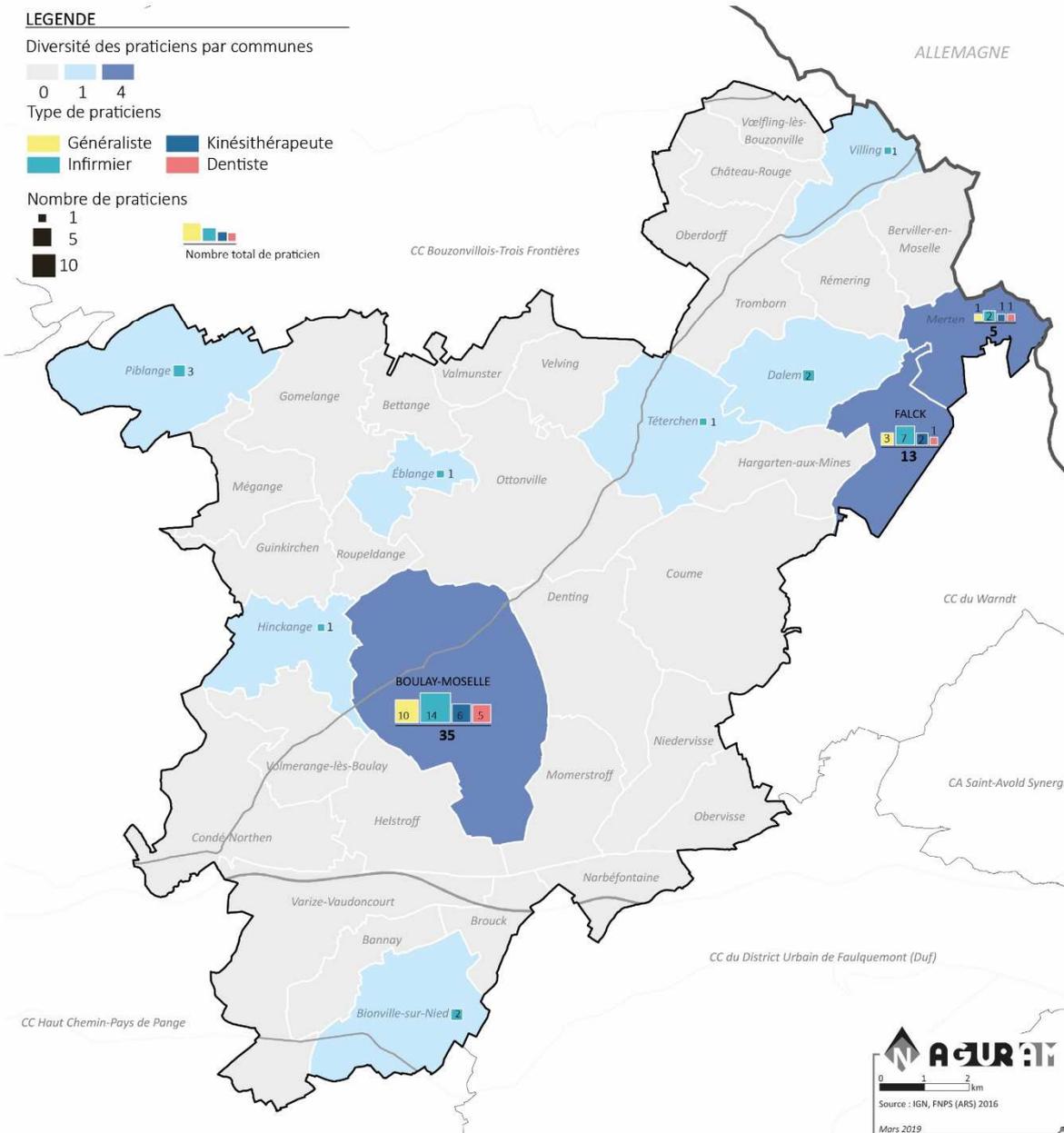
## 1.4. LA COUVERTURE ET L'ACCÈS AUX SOINS

### A. L'accès aux soins

L'accès à une offre de soins (médecin généraliste, infirmier, kinésithérapeute, dentiste et pharmacie) est globalement correct sur le territoire. La couverture est principalement assurée par les polarités de Boulay-Moselle, Falck et Merten. Celle-ci est complétée par les pôles environnants de Courcelles-Chaussy, Creutzwald et Bouzonville. Le centre hospitalier Le Secq de Crépy à Boulay-Moselle parfait l'offre de soins sur l'intercommunalité malgré l'absence de service d'urgences.



### CC DE LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS / RAPPORT DE PRÉSENTATION EQUIPEMENTS DE SANTÉ



En 2016, la CCHPB compte **14 médecins généralistes soit 0,6 pour 1000 habitants**. Ce ratio est de 0,8 pour la Moselle et 0,9 pour la France. Il existe une sous-représentation de l'offre et une moyenne d'âge importante pour ce type de professionnel de santé.

La couverture **en infirmiers (34), kinésithérapeutes (9) et orthophonistes (6)** est comparable à celle de la **Moselle**. En revanche, **les dentistes sont moins nombreux** avec 7 praticiens soit 0,3 pour 1000 habitants contre 0,5 pour 1000 habitants en Moselle et France.

### B. Les établissements d'accueil

Le territoire propose des établissements d'accueil spécialisé pour **l'hébergement de personnes âgées et l'hébergement d'adultes handicapés** :

- ◆ 24 places d'hébergement au Foyer d'hébergement pour adultes handicapés du FESAT « *Moulin du Pont de Pierre* » à Varize-Vaudoncourt.
- ◆ 229 places pour les personnes âgées dont 30 en Unité de Soins Longue Durée sont localisées à Boulay.



VUE AÉRIENNE DE L'ESAT MOULIN DU PONT DE PIERRE À VARIZE-VAUDONCOURT

Établissements			
Commune	Dénomination	Capacité (personnes)	Domaine
Varize-Vaudoncourt	FESAT Moulin du Pont de Pierre	24	Personnes handicapées
Boulay	EHPAD Villa Beausoleil	89	Personnes âgées
Boulay	EHPAD Les Lilas Blancs	110	
Boulay	USLD Hôpital Le Secq de Crépy	30	

*Source : Porter à connaissance 2019 du Département de la Moselle*

## 1.5. LE SPORT ET LA CULTURE

### A. Les équipements sportifs

Le territoire de la CCHPB est doté de **nombreux équipements sportifs**, implantés dans la **quasi-totalité des communes**. Allant du boulodrome au bassin de natation, ces installations se répartissent au sein de **34 communes**. Parmi celles-ci la commune de **Boulay-Moselle offre une concentration et une diversité** très importante. Elle accueille notamment des équipements à fort rayonnement comme **un bassin de natation** et le complexe sportif « *Isabelle Wendling* » qui dispose d'un dojo et d'une salle de gymnastique sportive.

La question de la **pérennité des équipements sportifs** se pose puisqu'il existe plusieurs **terrains de football abandonnés** sur le territoire intercommunal :

- ◆ Brecklange, hameau de Hinckange : terrain abandonné le long de la RD72 à l'Ouest de Brecklange ;
- ◆ Condé-Northen, zone d'équipement abandonnée au niveau de l'entrée Sud du village ;
- ◆ Ottonville, terrain de football abandonné au niveau de la route de Kirresgarten ;
- ◆ Ricrange, terrain de football abandonné le long de la route de Boulay vers Ottonville ;
- ◆ Mégange, terrain non utilisé pour le football à l'est du village, rue 1 Wiesen ;
- ◆ Bionville-sur-Nied, terrain abandonné au bout de l'impasse de l'église derrière la Mairie.

Dans le cas de **Mégange**, l'ancien terrain n'est **plus homologué** pour le football mais il s'agit d'un **lieu de convivialité** utilisé par **l'association communale**. La **polarisation de l'offre en terrain de football et d'associations sportives** utilisatrices sur des villes de taille importante à l'échelle de la CCHPB semble avoir des conséquences sur les communes de taille inférieure. En dehors du territoire de la CCHPB, les communes de Creutzwald et Saint-Avold constituent des polarités où les habitants de l'intercommunalité **peuvent pratiquer des activités physique et sportive**.

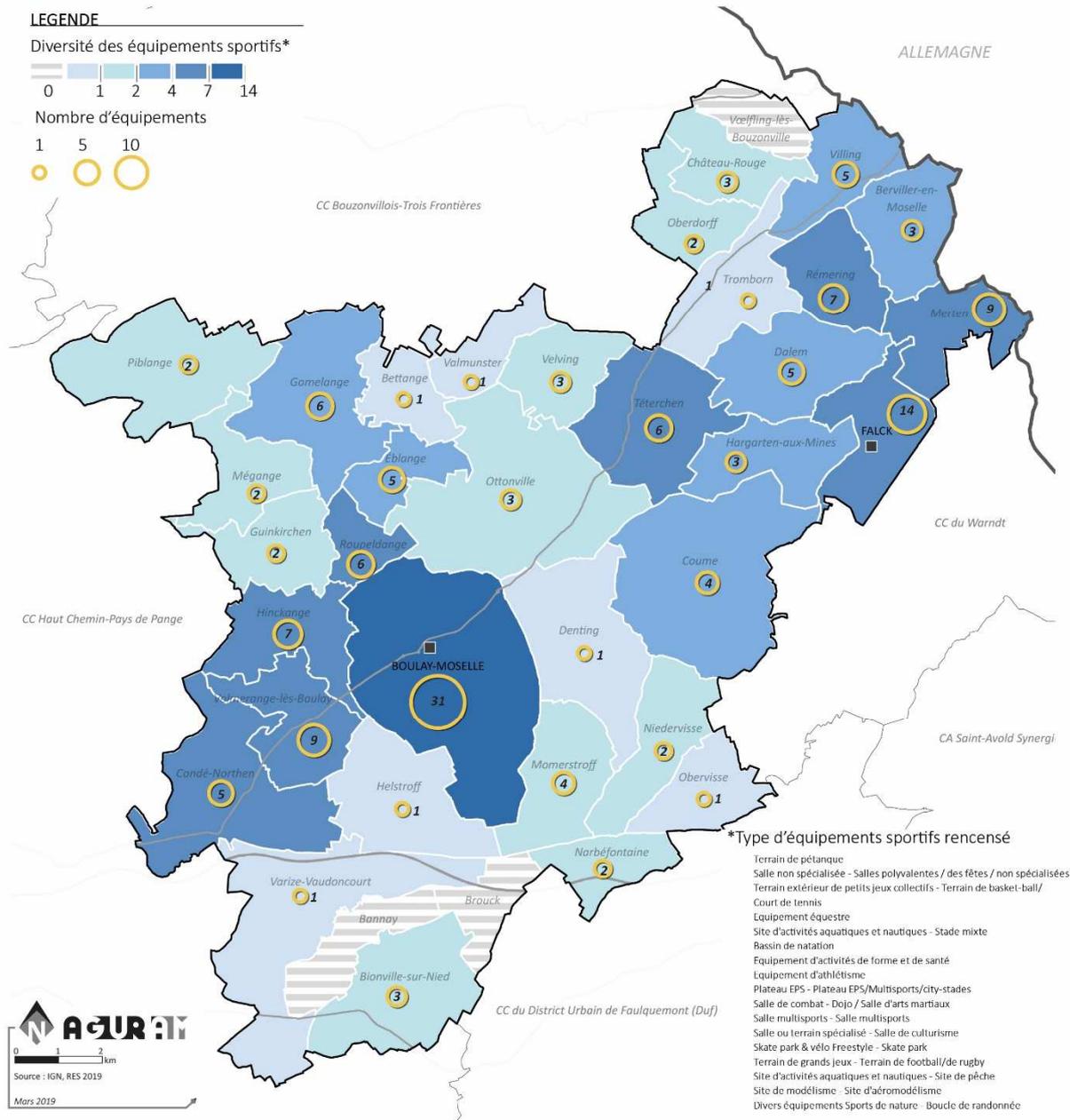


L'ANCIEN TERRAIN DE FOOTBALL EN FRICHE À ROUPELDANGE

La commune de Roupeldange représente un bon exemple de la **polarisation des équipements**. Elle possédait par le passé **un gymnase** associé à un terrain de football. Il a été **détruit** il y a plus de 20 ans faute d'usage pour éviter les coûts d'entretien. **Le terrain** situé à proximité de l'impasse du stade **demeure en friche**. La proximité de Boulay a joué dans le non-maintien d'une équipe de football à Roupeldange.



**CC DE LA HOUE ET DU PAYS BOULAGEOIS/ RAPPORT DE PRÉSENTATION**  
**EQUIPEMENTS SPORTIFS**



Équipements sportifs	Nombre sur la CCHPB	Nombre en Moselle
Nombre d'équipements sportifs	165	7 752
Taux pour 1000 habitants	7	7,5
Terrain de grands jeux (football, rugby, basket...)	41	1019
Plateau de sport/Multisports/city-stade	17	733
Court de tennis	19	754
Gymnase	5	370
Centre équestre	4	86
Bassin de natation	1	91

Source : RES - Recensement des équipements sportifs

## B. L'accès à la culture

En termes d'équipement culturel, la CCHPB dispose de **deux bibliothèques** (Boulay et Falck) et de **relais** dans plusieurs communes comme Varize, Gomelange, Momerstroff et Narbéfontaine. Il existe **une école de musique** à Boulay. Depuis 9 ans, l'intercommunalité organise un **salon du livre** mêlant exposants et animations. Il y a généralement plus de 100 auteurs qui viennent dédicacer leurs ouvrages.

Le territoire intercommunal propose également **cinq lieux culturels** en lien avec la **fréquentation touristique** (extraits du guide touristique de l'office du tourisme de Saint-Avold) :

- ◆ **Le Ban-Saint-Jean à Denting** : le camp du Ban-Saint-Jean est un ancien camp de sureté de la ligne Maginot, transformé en camp de prisonniers soviétiques après l'annexion de la Moselle. Suite à l'invasion de l'Union Soviétique par la Wehrmacht (opération Barbarossa du 22 juin 1941), les Ukrainiens qui étaient aux premières loges sont envoyés en Moselle annexée où ils sont affectés dans les mines de fer et de charbon. Puis les prisonniers viendront de toute l'Union Soviétique. Après la guerre, une enquête révèle la présence de 204 fosses communes sur le camp, on retient le chiffre de 20 000 victimes. Créée en 2004, l'Association Franco Ukrainienne milite pour la réhabilitation du charnier du Ban-Saint-Jean et la sauvegarde de la mémoire des victimes. Grâce à elle, les visiteurs sont invités à emprunter le chemin pédagogique qui permet d'accéder librement à la stèle. Des panneaux avec des textes en français, allemand et russe ukrainien ainsi que des photos présentent l'histoire du site.
- ◆ **La vieille maison de Gomelange** : Typique du pays de la Nied, en état de conservation et de fonctionnement (après restauration par l'association de bénévoles supervisée par Remparts). Elle a été restaurée dans le respect de sa nature et de ses techniques de construction, cette vieille maison paysanne datant de 1710 est un témoin de la rénovation du patrimoine bâti rural. A gauche de la maison se situe la partie habitable, l'écomusée, et à droite, les dépendances (granges, écurie et étable) désormais lieux d'expositions et de convivialité. On peut découvrir la pièce borgne ou Backichen, avec son four à pain et son fumoir, et la Kama appelée aussi pièce de séjour. Exposition permanente de vêtements, d'objets anciens en usages autrefois, et de travaux manuels féminins pratiqués autrefois.
 

**LA VIEILLE DE MAISON DE GOMELANGE**
- ◆ **La maison Lorraine d'Oberdorff** : L'origine de la maison Lorraine remonte à la fin du 15<sup>ème</sup> siècle. Il s'agissait alors d'une ferme qui appartenait aux moins de l'ordre des Chartreux de Rettel. Ce qui est fascinant dans cette maison, c'est l'existence d'une pièce voutée et son pilier de pierre. Aménagement intérieur dans la plus pure tradition lorraine, témoignage de l'histoire quotidienne du pays de la Nied. Arts et traditions plus diverses, collections, faïences, verres, bénitiers, peintures sous verre, robe de mariées, meubles, jouets, poupées et pôles en faïence.
- ◆ **L'abri de Bockange** : Cet ouvrage de la ligne Maginot est situé à proximité du hameau de Bockange (commune de Piblange). Cet abri ne possédait pas d'armement lourd. Ouvrage de surface avec deux sous-sols, il servait de casernement aux troupes (environ 100 hommes) basés entre les ouvrages fortifiés. Les murs sont décorés de dessins réalisés par les troupes allemandes en 1944 lors de l'occupation. Ce qu'on appelle un ouvrage d'intervalle.
- ◆ **L'espace Clément Kieffer à Varize** : créé par l'association éponyme dans le but de faire vivre la mémoire de l'artiste, et de faire connaître son art, l'espace Clément Kieffer propose des expositions de l'artiste et des expositions temporaires d'artistes mosellans. En 2019, du 2 juin au 6 octobre : « *Séries éparses en résonance* » avec des gravures et dessins de Clément Kieffer et des photographies de Jean l'Huillier.

## 1.6. LA DESERTE NUMÉRIQUE

### A. Une bonne couverture haut-débit

La **technologie DSL** (Digital Subscriber Line) est la principale technologie permettant **d’offrir du haut débit<sup>1</sup>** aux **entreprises** et **aux particuliers**. Elle utilise le **réseau téléphonique traditionnel** de France Télécom qui est en cuivre. En 2017, **90% des locaux du territoire de la CCHPB étaient éligibles à une offre DSL**. Toutefois cette couverture ne garantit pas des débits équivalents en tous points. Même si de nombreux foyers disposent d’une offre ADSL, seulement **60% sont éligibles à une offre supérieure à 3Mbit/s** et 48% à une offre supérieure à 8Mbit/s. Pourtant, un usage confortable pour la consultation d’internet requiert **au moins un débit de 5Mbit/s**.

Aujourd’hui le principal enjeu n’est plus tant la couverture du territoire en offre ADSL mais **plutôt la qualité et la vitesse de débit**.

### B. Un déploiement de la fibre à venir

Le **déploiement du THD** et sa généralisation repose en grande partie sur le déploiement d’un nouveau réseau de distribution : **la fibre optique**. Cette infrastructure, pérenne, permet de répondre à la demande croissante des marchés en fournissant **un débit symétrique<sup>2</sup> d’environ 100 Mbit/s**.

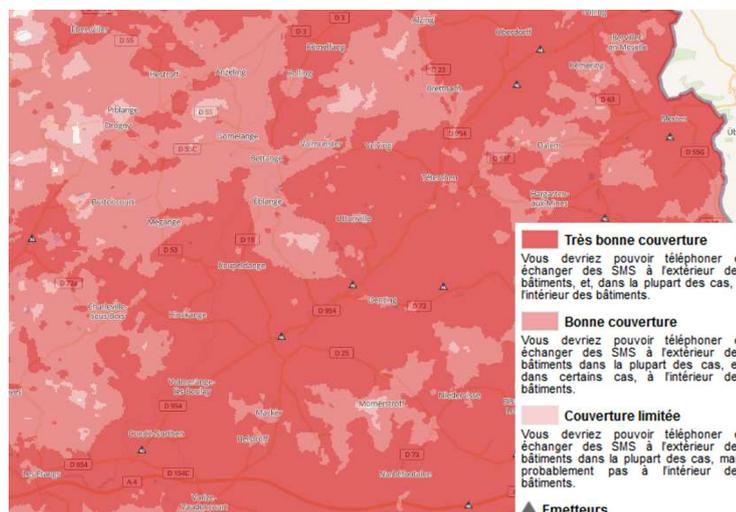
Le syndicat mixte **Moselle Fibre** composé par le Département de la Moselle et 14 intercommunalités mosellanes va procéder au déploiement de la fibre THD **sur le territoire de la CCHPB dès 2019**. Une fois les premiers foyers équipés, il faudra attendre 2020 pour une commercialisation et une mise en services des offres. Les communes de Boulay et environ bénéficieront d’une mise en service au premier semestre 2020. Pour les territoires de l’ancienne CC de la Houve, la mise en service ne débutera qu’en 2021.

En parallèle, dans le cadre de **la résorption des zones blanches**, Moselle Fibre va installer des pylônes multi opérateurs sur **9 communes** : Rémering, Piblang, Gomelange, Bettange, Momerstroff puis Dalem, Eblange, Mégange et Varize.

### C. Couverture mobile

Au même titre que l’accès à un réseau internet fixe THD, **la couverture mobile THD du territoire constitue un véritable enjeu de développement** et d’attractivité. Début octobre 2018, d’après l’ARCEP, le territoire de CCHPB est **intégralement couvert par le réseau 4G** de trois des quatre opérateurs en France (la couverture 4G par l’opérateur Free est plus disparate).

Pourtant, les **données de l’ARCEP semblent optimistes** puisque **10 pylônes sont prévus prochainement sur les communes** de Piblang, Bettange, Gomelange, Dalem, Rémering, Varize, Momerstroff, Éblange et Mégange. Ces nouvelles installations seront d’abord équipées en 3G puis en 4G à terme. Ces nouveaux pylônes seront équipés de manière multidirectionnelle pour maximiser leur couverture. Ces futures installations vont solutionner les problèmes qui existaient sur une quinzaine de communes en matière de couverture mobile.



CARTE DE LA COUVERTURE MOBILE

<sup>1</sup> Est considéré comme haut débit, tout débit supérieur à 512kbit/s

<sup>2</sup> Un débit symétrique est un débit similaire qu’il soit ascendant (envoi) ou descendant (réception).



BOULAY-MOSELLE - BANNAY - BERVILLER-EN-MOSELLE - BETTANCE - BIONVILLE-SUR-NIED -  
BROUCK - CHÂTEAU-ROUGE - CONDÉ-NORTHEN - COUME - DALEM - DENTING - ÉBLANCE - FALCK  
- GOMELANCE - GUINKIRCHEN - HARGARTEN-AUX-MINES - HELSTROFF - HINCKANCE - MÉCANCE -  
MERTEN - MOMERSTROFF - NARBÉFONTAINE - NIEDERVISSE - OBERDORFF - OBERVISSE - OTTON-  
VILLE - PIBLANCE - RÉMERING - ROUPELDANCE - TÉTERCHEN - TROMBORN - VALMUNSTER -  
VARIZE - VELVING - VILLING - VIELFLING-LÈS-BOUZONVILLE - VOLMERANCE-LÈS-BOULAY



Communauté de Communes  
**de la Houve et du  
Pays Boulageois**

29A Rue de Sarrelouis 57220 BOULAY-MOSELLE  
Tél. : 03 87 79 52 90 | Fax : 03 87 79 57 24  
contact@cchpb.net

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE  
Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |  
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |